

Nous contacter :

BP 14 - 79800 LA MOTHE SAINT HERAY
05 49 04 91 45 - 06 14 12 56 26
secretariat@spelc-centre-poitou-charentes.fr
<http://spelc-centre-poitou-charentes.fr>

Information aux adhérents (document à conserver)

Cotisations

Vous pouvez payer votre cotisation :

- En un seul versement, par chèque.
- En un ou plusieurs versements, par prélèvement automatique.

La cotisation est annuelle (de date à date). Le montant de la cotisation est déterminé en fonction des revenus mensuels avant prélèvement de l'impôt à la source.

Assurance protection juridique

L'assurance protection juridique défense et recours est incluse dans le montant de la cotisation.

Déduction fiscale

La réduction d'impôt est égale à 66% de la cotisation versée. Un reçu est envoyé au moment de la déclaration des revenus.

Important : seules les sommes effectivement payées avant le 31 décembre 2025 pourront être déduites lors de votre prochaine déclaration (printemps 2026).

Pour la déclaration aux frais réels, vous devez inclure le montant de la cotisation dans les frais.

Pour les adhérents non imposables, un crédit d'impôt (66% du montant de la cotisation) est accordé.

Téléphone, adresse électronique, confidentialité

Nous ne diffusons pas les numéros de téléphone et les adresses électroniques. N'hésitez donc pas à nous les communiquer. Notre politique de confidentialité est consultable sur notre site internet.

Site internet

Le Spelc Centre Poitou-Charentes possède son propre site internet, ouvert à tous :

<http://spelc-centre-poitou-charentes.fr>

Les adhérents sont abonnés au flux d'actualité du site.
Le Spelc Centre Poitou-Charentes est aussi présent sur Facebook (voir page d'accueil de notre site).

Publications

La revue de la fédération nationale des Spelc est adressée directement au domicile des adhérents.

Des informations sont régulièrement envoyées par courrier électronique à tous les adhérents nous ayant fourni une adresse électronique.

Il est important que vous nous communiquiez très rapidement un éventuel changement d'adresse (adresse postale et adresse électronique)

Crédit social des fonctionnaires (CSF)

Les adhérents du Spelc bénéficient des services proposés par le Crédit social des fonctionnaires (CSF). Vous pouvez consulter les offres sur le site www.csf.fr

Complémentaire santé

Les adhérents du Spelc, ainsi que leurs ayants droit, bénéficient d'un tarif préférentiel auprès d'Harmonie Mutuelle.

Le détail des prestations et les tarifs, sont en ligne sur notre site internet.

Service Retraite

Nous réalisons des estimations chiffrées pour les adhérents. Sur simple demande, nous adressons un dossier qui, une fois rempli, nous permettra :

- de vous conseiller au mieux sur le choix de la date de départ,
- de vous fournir une estimation chiffrée du montant de la pension (ou des estimations en cas de plusieurs hypothèses de départ),
- de vous accompagner dans les démarches auprès des organismes : CARSAT, régimes complémentaires, APC (RETREP et régime additionnel).

Affiches

Nous envoyons régulièrement des affiches à nos correspondants dans tous les établissements.

S'il n'y a pas de correspondant du Spelc dans votre établissement et si vous acceptez de diffuser l'information auprès de vos collègues, votre aide nous sera très précieuse (merci de nous contacter).